



Langoustine de mer Celtique

Description de la pêche

La langoustine est pêchée au chalut de fond (maillage de 100 mm pour les navires français, de 80 mm pour les irlandais). Les navires français ont connu une forte diminution de leur effectif au fil des années (plus de 100 bateaux au cours des années 90, 70 au milieu des années 2000, moins de 50 actuellement).

L'Irlande et le Royaume Uni sont les deux autres pays exploitants. Les pêcheries les plus importantes se situent au sud de l'Irlande, entre 100 et 150 m de profondeur, où les bateaux fréquentent alternativement la fosse des Smalls, les bancs de Labadie, de Jones et de Cockburn. Les rendements en langoustine varient au cours de l'année sur ces différentes pêcheries et sont surtout liés aux conditions hydrologiques.

L'exploitation française a lieu principalement à partir des ports de Bretagne Sud par des chalutiers artisanaux du quartier du Guilvinec (principalement ports de Saint-Guénolé et de Loctudy). Ces bateaux d'une longueur moyenne de 20 m effectuent des marées de 14 jours ; toutefois une augmentation des navires débarquant de la langoustine vivante est observée (durée des marées inférieure à la semaine). Ils utilisent un maillage de 100 mm, ce qui leur permet de s'orienter vers le poisson lorsque les prises de langoustine diminuent. La configuration de la mer Celtique est telle (succession de dépressions vaseuses et de bancs) que les bateaux peuvent adopter un rythme quotidien de pêche de la langoustine le jour (quand elle est accessible) et de poisson la nuit.

Débarquements des Captures

Les débarquements internationaux ont régulièrement augmenté à partir de 1988 du fait de l'accroissement des débarquements irlandais. Après avoir atteint 6000 tonnes en 1995, ils ont baissé jusqu'en 1999, mais ils sont en constante augmentation jusqu'à 2008 (6000 t) exception faite de l'année 2004 qui a connu un fort accroissement du nombre de navires français retirés de la flottille. La part de la France dans les débarquements est restée supérieure à 80% jusqu'en 1993. Ensuite elle est passée à 70% au milieu des années 90, autour de 60% à la fin des années 90, mais se situe actuellement autour de 50%.

Rendements

Les rendements ont montré des baisses régulières au cours des années 90. Cette tendance générale à la baisse a été renversée à partir du début des années 2000 (15 kg/jour).

Structures démographiques

La majeure partie des langoustines débarquées mesure de 11 à 15 cm. Les rejets sont importants (2/3 des animaux étaient rejetés selon une étude menée en 1997). Des études au cours des années 70 et 80 avaient montré qu'environ 25% des langoustines rejetées à la mer survivent.



Gestion

La taille légale communautaire est de 8,5 cm, mais les organisations de producteurs françaises l'ont fixé à 11 cm, pour des raisons de marché. Cependant, au cours des années 2000, une augmentation significative de la part des langoustines sous présentation étêtée est observée (5% du tonnage total en 1999, 11% en 2005, 17% en 2009) : il s'agit d'individus n'atteignant pas en général la taille OP de 11 cm destinées à compenser les investissements des équipages au prix du gasoil. Les TAC et quotas portent sur la totalité de l'aire VII : en 2009 et 2010 le TAC était de 24 650 t et 22 432 t respectivement alors que le quota français était de 5 994 t et 5 455 t respectivement.